

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

LES CHIFFRES DU MOIS

Dans le département de la Vendée, près de 25 % de communes comptent une école privée mais pas d'école publique. Petit à petit, grâce à l'action des laïques, dont l'union des DDEN, des écoles publiques sont créées ou rouvertes.

La progression des effectifs du public est constante pour les écoles, avec l'arrivée de nouvelles familles venant d'autres départements, et la barre des 50 % devrait être franchie en septembre 2009 !



La campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté de la jeunesse au plein air (J.P.A.), placée sous l'autorité du Ministère de l'Éducation nationale depuis 1947, se déroulera du mercredi 21 janvier au dimanche 15 février 2009. Le dimanche 1^{er} février sera une journée d'appel à la générosité sur la voie publique.

Cette campagne permet chaque année à près de 20 000 enfants et jeunes de partir en vacances. Tous les détails sur le :

WWW.jp.a.asso.fr/



AU SOMMAIRE DE NOS INFOS :

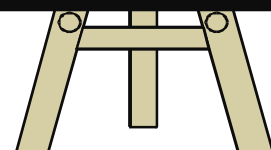
- ÉGALITÉ DES CHANCES
- ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES
- ENSEIGNANTS DE MATERNELLE
- JARDINS D'ÉVEIL
- RECRUTEMENT ET DOTATION EN POSTES
- RASED
- ÉVALUATIONS CM2

En cette année de renouvellement général, le Président de la Fédération, les Vice-président(e)s, le Secrétaire général, le Trésorier fédéral, les membres du Bureau et du Conseil fédéral, vous présentent leurs meilleurs vœux de réussite dans vos actions de recrutement et de défense de l'École publique laïque.

Bonne et heureuse année 2009 aux équipes départementales.

MOBILISATION EPEP

Vous êtes nombreux à rencontrer vos députés, sénateurs, maires, inspecteurs d'académie, préfets, etc. N'oubliez pas d'en informer la Fédération : date de rendez-vous, accueil de vos interlocuteurs et prises de positions. D'avance merci.



ÉGALITÉ DES CHANCES

Un récent rapport de la Cour des Comptes constate que l'école communale « ne réussit pas à maintenir l'égalité des chances » et appelle à une répartition plus équitable des ressources au niveau intercommunal et national pour inverser la tendance.



L'école communale, premier des services publics avec 6,6 millions d'élèves et 350 000 enseignants, loin de réussir à maintenir l'égalité des chances, en accroît les inégalités. Le rapport pointe les « grandes disparités d'équipement entre les communes, notamment sur l'informatique », avec des taux variants d'1 ordinateur pour 5 élèves à 1 pour 138 élèves. Il met également l'accent sur les taux de gratuité, également très variables d'une commune à l'autre, et la grande diversité des moyens accordés aux voyages pédagogiques et à l'accompagnement scolaire.

Pour le président de la Cour des Comptes, « l'Etat, qui finance 60 % des dépenses de l'école, ne peut considérer que sous prétexte qu'il a nommé un instituteur dans une école, il a fait son boulot ». Le rapport demande également de « clarifier le périmètre des dépenses communales obligatoires ». Il préconise également de résoudre le problème de la direction des écoles alors que 4 200 postes sont encore vacants.

16 / 12 / 2008

ÉLECTIONS DE REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

La participation nationale, avec 44,36 % des parents d'élèves du primaire est comparable à celle de 2007.

Les listes non associatives emportent le maximum de suffrages avec 52,51 %, en baisse par rapport à l'année dernière (54,81 %). La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) arrive en seconde place avec 17,81 %, aussi en baisse par

rapport à 2007 (20,07 %). Ensuite viennent les associations locales constituées mais non affiliées au plan national avec 13,49 %. Enfin la Peep, Parents d'Elèves de l'Enseignement Public, obtient 2,73 % dans nos écoles contre 3,96 % l'année dernière.

18 / 12 / 2008

ENSEIGNANTS DE MATERNELLE

Le Ministre de l'Éducation nationale va renforcer la formation des enseignants en école maternelle grâce à un partenariat passé avec l'association générale des enseignants des écoles et classes maternelles. (Ageem).

Un plan de formation sera décliné en formation d'entrée dans le métier et formation continue, en concertation avec l'Ageem qui a pour vocation d'« étudier toutes questions d'ordre pédagogique en vue du progrès et du perfectionnement de l'éducation en écoles maternelles publiques, en dehors de toutes tendances d'ordre politique ou confessionnel ».

La déclaration commune, ministère et association, précise que « l'école maternelle accueille tous les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 6 ans et aussi les enfants de 2 à 3 ans particulièrement dans les secteurs difficiles ruraux et urbains, en fonction des places disponibles ». Le texte prévoit aussi que « l'école maternelle doit se coordonner avec les autres structures de la petite enfance » tant « qu'une solution collective consensuelle concernant l'accueil des plus petits n'aura pas été définie », allusion aux « jardins d'éveil » en cours de réflexion.

18 / 12 / 2008

JARDINS D'ÉVEIL

La secrétaire d'Etat chargée de la famille a indiqué avoir à l'étude un dispositif de financement croisé pour des jardins d'éveil destinés aux enfants âgés de 2 à 3 ans. Pour elle, la maternelle n'est pas pour les deux ans, même s'il existe des « tolérances dans certaines régions et dans très peu de secteurs ».



Deux départements sont partants pour une expérience : la Mayenne et le Rhône. Les « jardins » seront implantés dans des écoles existantes disposant de locaux, ce qui permettra de faire des économies sur les frais d'eau, de chauffage et d'électricité. Les enfants seront confiés à du personnel formé « petite enfance », les financements assurés par les Caisses d'allocation familiales, les communes, les communautés de communes, les parents en fonction de leurs revenus et éventuellement les employeurs.

23 / 12 / 2008

RECRUTEMENT ET DOTATION EN POSTES

Après le vote du budget arrivent les premiers chiffres concernant la préparation de la rentrée scolaire 2009 dans le primaire.

Toutes les académies devraient subir une baisse : 3000 emplois seront retirés et les recrutements, tous concours confondus, subissent une chute particulièrement brutale (-2818 places, soit plus de 28% de réduction). Cette situation découle de la suppression des 3000 emplois de stagiaires qui diminuent les moyens d'enseignement de l'équivalent de 750 postes supplémentaires alors qu'une dizaine de milliers d'élèves de plus sont attendus, ces chiffres démontrent la valeur des discours ministériels sur la « prise en charge de la difficulté scolaire ».

04 / 01 / 2009

RASED

Xavier Darcos aurait lâché du lest sur la question des enseignants en "Rased" (spécialistes de la difficulté scolaire) en ramenant de 3.000 à 1.500 le nombre des postes supprimés en 2009, ont affirmé jeudi les trois principaux syndicats, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa et le Sgen-CFDT.



Actuellement, les professeurs des écoles en Rased (11.000 au total) n'ont pas de classe à l'année, mais interviennent dans plusieurs écoles d'un secteur pendant le temps scolaire auprès d'élèves connaissant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation à l'école ou de comportement.

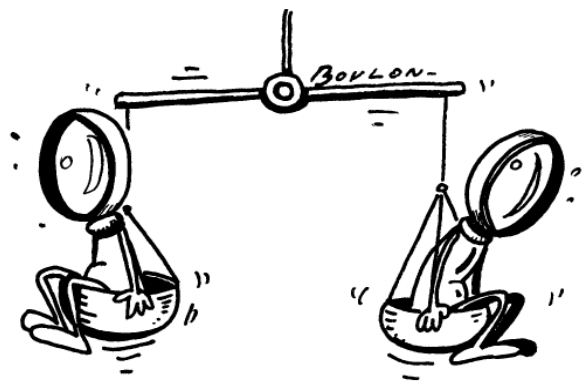
Le budget 2009 tel qu'il a été voté en décembre prévoit de "sédentariser" (confier un enseignement ordinaire devant une classe entière, à l'année) 3.000 enseignants en "Rased", ce qui équivaut à la suppression de 3.000 postes.

Le Ministère a seulement fait valoir que les Rased pourraient être sédentarisés "soit dans une classe, soit dans une école "libre à chaque rectorat de décider des modalités d'organisation, en fonction des "enjeux de terrain".

"J'ai toujours dit que 3.000 Rased seraient sédentarisés (...) Une partie d'entre eux vont se retrouver devant des classes, et une partie d'entre eux vont être des maîtres surnuméraires qui continueront à rendre des services à des groupes de classe ou à des écoles", a commenté M. Darcos. "Donc ce qui se produit aujourd'hui, ce n'est pas un changement de pied, c'est la réalisation de ce que j'ai toujours annoncé", a-t-il ajouté.

07 / 01 / 2009

ÉVALUATIONS CM2



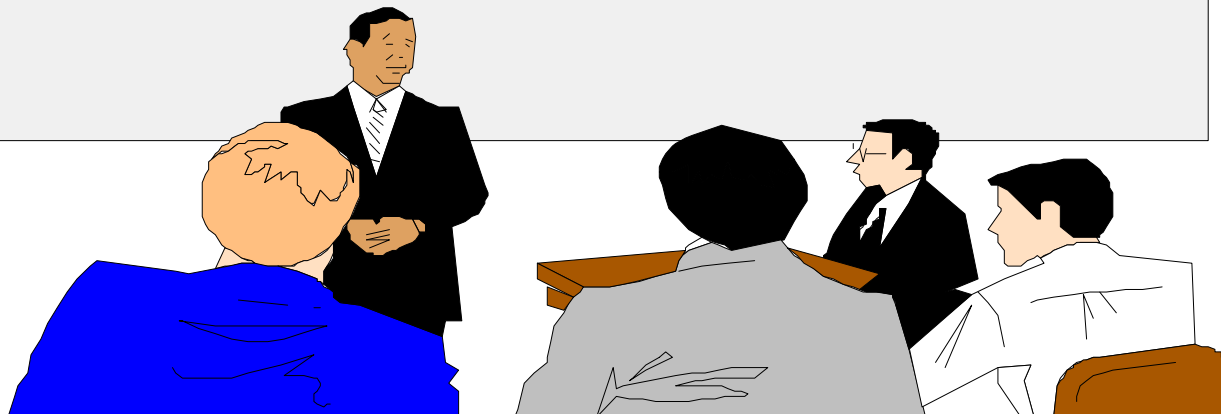
Le SE-Unsa, deuxième syndicat des professeurs des écoles, a demandé au Ministre de l'Éducation "de surseoir aux évaluations de CM2" qui doivent avoir lieu du 19 au 23 janvier, estimant que ce dispositif est "mal réfléchi, lourd et potentiellement dangereux". "Il y aurait un véritable intérêt à des évaluations nationales permettant de vérifier les acquis en fin de cycle et ainsi de mieux appréhender les performances du système scolaire. Mais avec des passations d'épreuves (...) en milieu d'année scolaire, ces objectifs sont impossibles à atteindre!", explique-t-il. Le syndicat estime que la porte est ainsi ouverte à un « classement » des écoles, induisant des logiques de concurrence consuméristes inacceptables.

Le SNUipp-FSU a lui aussi demandé le « report » de cette évaluation.

07 / 01 / 2009

NOS RENDEZ VOUS :

- ❖ **Mardi 20 janvier 2009.** Groupe Enquête de 10 h 00 à 12 h 00 à la Fédération.
- ❖ **Mardi 20 janvier 2009.** Bureau fédéral de 14 h 00 à 18 h 00 à la Fédération.
- ❖ **Mercredi 21 janvier 2009.** Remise des prix du Concours national des Écoles fleuries à la Sorbonne. Paris 5^{ème}.
- ❖ **Jeudi 22 janvier 2009.** Conseil fédéral de 10 h 00 à 16 h 00, à la Fédération.



CIRCULAIRES :

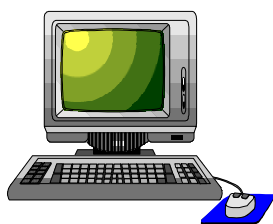
Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

- N° 19 du 12 novembre 2008. Actualités fédérales.
- N° 20 du 14 novembre 2008. Communiqué Presse CNAL
- N° 21 du 15 décembre 2008. Compte-rendu du Conseil fédéral du 1^{er} décembre 2008.
- N° 1 du 22 janvier 2009. Renouvellement quadriennal.



COURRIELS – EN BREF – COMMUNIQUÉ

Brève N°14, du 10 novembre 2008. Financement de l'enseignement privé sous contrat.
Brève N°15, du 08 décembre 2008. Audience de Mr Reiss, député, rapporteur proposition de loi EPEP.
Communiqué aux Unions du 15 janvier 2009 : Manifestation du 17 janvier 2009.



REVUE FÉDÉRALE

Tous les DDEN abonnés ont dû recevoir le N° 217 de décembre 2008 du Délégué de l'Éducation nationale.



La LETTRE des OBSERVATOIRES N° 25 de Janvier 2009 du Comité National d'Action Laïque a été envoyée dans les départements.